



Année scolaire 2018-2019
Description des frais - Campus de Loretteville

Frais d'ouverture, d'analyse de dossier et rencontre d'admission pour les nouveaux élèves : 50 \$

	Présoilaire	Primaire
Frais d'inscription ou de réinscription *Ces frais ne sont pas remboursables.	150 \$	150 \$
Services éducatifs : Les frais pour les services éducatifs concernent les dépenses relatives à l'organisation des cours. Ils couvrent une partie des dépenses pour le matériel d'arts plastiques, la bibliothèque, les activités éducatives, etc.	2 463 \$	2 486 \$
Frais de garde obligatoire durant la journée (Reçu émis aux fins d'impôt)	1 118 \$	794 \$
Frais administratif pour le Programme du Baccalauréat international (BI)	75 \$	75 \$
Matériel didactique et frais divers : Reprographie, matériel pédagogique maison, agenda scolaire, etc.	100\$	125 \$
Assurance scolaire (obligatoire)	5 \$	5 \$
Association des parents : L'institution accepte de recueillir les dons et de les remettre à l'Association pour lui permettre de réaliser ses projets.	40 \$ par famille	40 \$ par famille
TOTAUX	3 951 \$	3 675 \$

Ces frais sont payables
en 3 ou 10 versements

Service de garde (facultatif) Reçu émis aux fins d'impôt

Fréquentation régulière : 3 à 5 jours par semaine	1 005 \$
Fréquentation occasionnelle	12 \$ par jour
Participation aux journées pédagogiques	36 \$ par jour

Service de repas (facultatif)

Service de repas chauds, facturation administrée par le traiteur Aramark. Sinon, l'enfant doit apporter son propre repas froid ou préalablement chauffé. (Aucun service de micro-ondes). Un repas peut également être acheté à l'unité au cout de 5,50 \$.	828 \$ Soit 4.60 \$ par repas
--	----------------------------------

Don à la Fondation de L'École (facultatif)

Contribution volontaire suggérée	50 \$
----------------------------------	-------